

Loi sur les télécommunications

Notification d'une décision de sanction à l'encontre d'un destinataire séjournant à l'étranger

Une décision, basée sur la législation des télécommunications, a été prise à l'encontre de la personne/des personnes suivante(s):

Violation à l'obligation de livrer les données statistiques

- Qwest Netherlands BV, VP Network Operations and Engin.,
4250 North Fairfax Drive, Va 22203, Arlington, USA
- Universal Telecom Administration AB, Kriström Advokatbyrå AB,
Box 5717, Birger Jarlsgatan 14 2tr, 11487, Stockholm, S
- Satcom International Group PLC, Office of Regulatory Affairs,
83 Thackery Road, Rochester, New York 14610, USA
- AlphaNet Telecom Inc, 55 St. Clair Av. West, M4V 2Y7,
Toronto/Ontario, CAN

La décision peut être demandée par le destinataire à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication, Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
téléphone +41 (0)32 327 55 11
fax direct +41 (0)32 327 55 28